

A LA MEMOIRE DES 1 500 000 VICTIMES ARMENIENNES
24 avril 2020 : 105e anniversaire du génocide arménien de 1915
perpétré par le gouvernement Jeune-Turc

106 ans de déni : ça suffit !

VEILLE MEDIA

Mercredi 13 Janvier 2021

Retrouvez les informations sur notre site :

<http://www.collectifvan.org>

Rubrique Info Collectif VAN :

<http://www.collectifvan.org/rubrique.php?r=0&page=1>

SOMMAIRE

Info Collectif VAN - www.collectifvan.org - Le Collectif VAN [Vigilance Arménienne contre le Négationnisme] vous propose une revue de presse des informations parues dans la presse francophone sur les thèmes concernant le négationnisme, le racisme, l'antisémitisme, le génocide arménien, la Shoah, le génocide des Tutsi, les crimes perpétrés au Darfour, la Turquie, l'Union européenne, l'occupation de Chypre, etc... Nous vous suggérons également de prendre le temps de lire ou relire les articles mis en ligne dans la rubrique [Info Collectif VAN](#) et les traductions regroupées dans notre rubrique [Actions VAN](#). Par ailleurs, certains articles en anglais, allemand, turc, etc, ne sont disponibles que dans la newsletter Word que nous générons chaque jour. Pour la recevoir, abonnez-vous à la Veille-Média :

c'est gratuit ! Vous recevrez le document du lundi au vendredi dans votre boîte email. Bonne lecture!

Presse arménienne : Revue du 12 janvier 2021

12/01/2021 – Collectif VAN

<https://collectifvan.blogspot.com/2021/01/presse-armenienne-revue-du-12-janvier.html>

31 ans ont passé depuis le pogrom anti-arménien de Bakou

13/01/2021 – Le Courrier d'Erevan

<https://www.courrier.am/fr/region/31-ans-ont-passe-depuis-le-pogrom-anti-armenien-de-bakou>

Procès de Nuremberg : des images pour l'Histoire

12/01/2021 - Sonia Devillers – France Inter

<https://www.franceinter.fr/emissions/l-instant-m/l-instant-m-12-janvier-2021?fbclid=IwAR0UVCC5b959C0hv35k77yMZplfPjrkVq1F-hyjs--rFJGjM7nbPryWWXI8>

Un livreur antisémite refuse la course

10/01/2021 - Jean-Frédéric TUEFFERD - L'Alsace

<https://www.lalsace.fr/faits-divers-justice/2021/01/10/un-livreur-antisemite-refuse-la-course>

Turquie : Erdogan souhaite « remettre sur les rails » les relations avec l'Europe

12/01/2021 - Le Point

https://www.lepoint.fr/monde/turquie-erdogan-souhaite-remettre-sur-les-rails-les-relations-avec-l-europe-12-01-2021-2409190_24.php?utm_medium=Social&utm_source=Facebook&Echobox=1610463322&fbclid=IwAR0JSsjw042cD19fBDnbPj1uTmudncPw1mXW4Sc_c11KFFWiix1zTB8wNq0#xtor=CS1-31-%5BEchobox%5D

Entre la Turquie et les pays du Golfe, le début d'un réchauffement

13/01/2021 - OLJ / Noura DOUKHI

<https://www.lorientlejour.com/article/1247987>

L'ambassadeur arménien soulève la question de la violation systématique du droit international par l'Azerbaïdjan avec le secrétaire général de l'ONU

09/01/2020 - NAM

http://armenews.com/spip.php?page=article&id_article=74536

Quand les profs s'autocensurent sur la laïcité : "Être enseignant, c'est être seul"

12/01/2021 - Marianne

<https://www.marianne.net/societe/education/quand-les-profs-sautocensurent-sur-la-laicite-etre-enseignant-cest-etre-seul>

Le Puy-en-Velay : Des objets nazis enlevés d'une vente aux enchères

12/01/2021 - 20 Minutes

https://www.20minutes.fr/faits_divers/2950903-20210112-puy-velay-objets-nazis-enleves-vente-encheres

Erdogan se dit prêt à "remettre sur les rails" les relations avec l'Europe

12/01/2021 - lalibre.be

https://www.lalibre.be/international/europe/erdogan-se-dit-pret-a-remettre-sur-les-rails-les-relations-avec-l-europe-5ffd8ffcd8ad5844d168e1d8?fbclid=IwAR0NcGyP5jCp90gHMsiVuz8qYT04qsbCo_EJYVvsZhVamAIWOjvTJuKQLPQ

«Les Français au Sahel et les Kurdes en Syrie combattent les mêmes djihadistes»

12/01/2021 - ASCAL BRUCKNER, Jean-François Colosimo, STEPHANE BRETON et Hamit Bozarslan – Le Figaro

<https://www.lefigaro.fr/vox/monde/les-francais-au-sahel-et-les-kurdes-en-syrie-combattent-les-memes-djihadistes-20210112>

Conflit.Haut-Karabakh : l'Arménie et l'Azerbaïdjan signent une déclaration commune à Moscou

12/01/2021 - Courrier international

<https://www.courrierinternational.com/article/conflit-haut-karabakh-l-armenie-et-l-azerbaïdjan-signent-une-declaration-commune-moscou>

Le président chypriote prêt à discuter pour débloquent les négociations

11/01/2021 - L'Orient-Le Jour

<https://www.lorientlejour.com/article/1247747/le-president-chypriote-pret-a-discuter-pour-debloquer-les-negociations.html>

Strasbourg : deux restaurateurs portent plainte contre un livreur Deliveroo pour antisémitisme

11/01/2021 - Thomas Sotto, Yannick Olland, William Vuillez - RTL Soir

<https://www.rtl.fr/actu/justice-faits-divers/strasbourg-deux-restaurateurs-portent-plainte-contre-un-livreur-deliveroo-pour-antisemitisme-7800954144>

INFOS COLLECTIF VAN

Presse arménienne : Revue du 12 janvier 2021

Info Collectif VAN - www.collectifvan.org – Le Collectif VAN vous présente cette Revue de Presse parue sur le site de l'Ambassade de France en Arménie le 12 janvier 2021.

Ambassade de France en Arménie

Revue de la presse arménienne du 12 janvier 2021

Déclaration trilatérale du 11 janvier 2021/ A la suite de la réunion trilatérale entre le Président russe Vladimir Poutine, le Président azerbaïdjanais Ilham Aliyev et le Premier ministre arménien Nikol Pachinian le 11 janvier à Moscou, une nouvelle déclaration commune a été adoptée par les parties :

« 1. Afin de mettre en œuvre le point 9 de la déclaration du 9 novembre 2020 concernant le déblocage de toutes les communications économiques et de transport dans la région, nous soutenons la proposition du Président russe Vladimir Poutine de créer un groupe de travail trilatéral coprésidé par les vice-premiers ministres d'Azerbaïdjan, d'Arménie et le vice-premier ministre de la Fédération de Russie. 2. Le groupe de travail tiendra sa première réunion d'ici le 30 janvier 2021, ce qui permettra d'établir une liste des principaux domaines de travail découlant de la mise en œuvre du paragraphe 9 de la déclaration [du 9 novembre 2020], qui fixe comme priorités les liaisons ferroviaires et routières, ainsi que de déterminer d'autres orientations selon les accords entre la République d'Azerbaïdjan, la République d'Arménie et la Fédération de Russie, ci-après dénommées les parties. 3. Afin de mettre en œuvre les principales lignes d'activité, les coprésidents du groupe de travail approuveront la composition des sous-groupes d'experts sur ces orientations parmi les fonctionnaires des autorités et organisations compétentes des parties. Les sous-groupes d'experts soumettront, dans le mois suivant la réunion du groupe de travail, une liste de projets avec justification des ressources et des activités nécessaires à leur mise en œuvre et à leur approbation au plus haut niveau des parties. 4. Le groupe de travail devrait soumettre d'ici le 1er mars 2021, pour

approbation au plus haut niveau des parties, la liste et le calendrier des mesures envisageant la réhabilitation et la construction de nouvelles infrastructures de transport nécessaires pour l'organisation, la réalisation et la sécurité du transport international, réalisés par la République d'Azerbaïdjan et la République d'Arménie qui nécessitent de traverser les territoires de la République d'Azerbaïdjan et de la République d'Arménie ».

Réactions à la réunion de Moscou/ « Un autre échec. Pachinian n'est plus en mesure de résoudre les problèmes auxquels notre État et notre société sont confrontés » titre Hraparak soulignant que l'Arménie a besoin d'un nouveau négociateur, car « le Premier ministre vaincu est non seulement psychologiquement déprimé et incompetent, mais ne peut pas non plus participer aux négociations à venir et avoir un certain succès ». Hraparak qualifie la réunion à Moscou, nous d' « une autre humiliation », car les négociations s'étaient déroulées « au détriment de l'Arménie et en faveur de l'Azerbaïdjan ». « Et la question de nos frontières est laissée aux chefs des communautés et aux habitants des communautés frontalières, la question des captifs à leurs proches, la question du statut du Karabakh au peuple du Karabakh » déclare le quotidien suggérant que cela crée une crise et une nouvelle situation prérévolutionnaire dans le pays. Selon Hraparak, l'équipe politique est déçue, car il s'attendait à ce que Pachinian convoque une réunion du Conseil de sécurité pour discuter de l'agenda de la réunion à Moscou, mais il ne l'a jamais fait. « L'objectif pour lequel Pachinian est parti pour Moscou ne s'est pas concrétisé. Il y aura plus de discussions sur le Karabakh » titre Joghovourd rappelant que Pachinian avait déclaré que l'échange de prisonniers et de corps était une condition préalable au déblocage des infrastructures de transport (cf. revue du 6 au 11 janvier 2021). « Ainsi, nous constatons qu'Aliyev considère que le conflit du Karabakh est résolu, et nous n'avons toujours pas résolu non seulement la question des prisonniers de guerre, mais aussi celle du statut du Karabakh et un certain nombre d'autres incertitudes. Après la guerre, nous avons une vie intérieure brisée et une patrie perdue » conclut le quotidien. Au moment de la rédaction de cette revue les partis d'opposition n'ont pas encore réagi à la réunion de Moscou.

Déclarations de Poutine/ Saluant ses homologues arménien et azerbaïdjanais, le Président russe a déclaré que les hostilités à grande échelle avait fait « d'importantes victimes humaines, exacerbé la situation déjà difficile dans le Caucase du Sud et ont accru les risques de propagation du terrorisme ». Poutine a remercié les dirigeants des deux pays pour leur « réponse positive aux efforts de médiation active entrepris par la partie russe visant à aider à arrêter l'effusion de sang, à stabiliser la situation et à obtenir un cessez-le-feu durable ». Poutine a souligné que dans toutes ses actions, la Russie avait cherché à suivre les principaux développements réalisés au sein du groupe de Minsk de l'OSCE. « Nous continuons à vérifier régulièrement nos actions avec nos partenaires coprésidents du groupe de Minsk » a déclaré Poutine. Selon lui, les accords trilatéraux sont mis en œuvre de manière cohérente créant des conditions nécessaires pour un règlement à long terme et complet du conflit de

longue date sur une base juste, dans l'intérêt des peuples arménien et azerbaïdjanais. Poutine a rappelé que plus de 48 000 personnes étaient déjà retournées au Karabakh depuis le 14 novembre. « Il y a 23 postes d'observation dans la zone de responsabilité des soldats de la paix russes ; quatre autres postes sont chargés de la sécurité routière le long du couloir. La situation dans la région est maintenant calme » a déclaré Poutine notant que la Russie a envoyé au total plus de 1,5 million de tonnes de fret humanitaire. « La tâche consistant à débloquer les liens économiques, commerciaux et de transport dans la région et à ouvrir les frontières mérite une attention particulière » a noté Poutine.

Pachinian : Malheureusement, nous n'avons pas été en mesure de résoudre aujourd'hui la question des prisonniers de guerre/

Lors de la conférence de presse à la fin de la réunion trilatérale, Nikol Pachinian a remercié Poutine pour ses efforts pour le rétablissement de la stabilité et de la sécurité dans la région et pour la résolution du conflit du Haut-Karabakh. « Malheureusement, ce conflit n'est toujours pas résolu. Bien sûr, nous avons réussi à obtenir un cessez-le-feu, mais il reste encore beaucoup de questions à résoudre » a déclaré Pachinian notant qu'une de ces questions est le statut du Karabakh. « Nous, l'Arménie, sommes bien sûr prêts à poursuivre les négociations dans le cadre de la coprésidence du groupe de Minsk de l'OSCE, notamment sur cette question ». Pachinian a déclaré que malheureusement ils n'ont pas réussi à résoudre la question des prisonniers de guerre lors de cette réunion, mais qu'ils ont convenu de continuer à travailler dans ce sens. Selon lui, le huitième point de la déclaration trilatérale du 9 novembre 2020 portant sur l'échange des prisonniers de guerre et des captifs n'a pas été entièrement mis en œuvre. Il a fait part de son espoir qu'ils pourraient parvenir à une solution concrète sur cette question dès que possible. D'après Pachinian la déclaration signée le 11 janvier 2021 est également très importante : « Je ne le cache pas, la mise en œuvre des accords de cette déclaration peut changer l'image économique et l'image de notre région et les innovations économiques peuvent également conduire à des garanties de sécurité plus fiables, et nous sommes bien sûr prêts à travailler de manière constructive dans ce sens, mais, comme je l'ai dit, il est malheureusement impossible de résoudre tous les problèmes en une seule réunion ». Pachinian a souligné une fois de plus que la question la plus importante en ce moment pour la partie arménienne était celle humanitaire, l'échange de prisonniers de guerre, qui est stipulé par le huitième point de la déclaration du 9 novembre. Lors de sa réunion bilatérale avec Poutine, Pachinian a de nouveau déclaré que la question la plus sensible et la plus douloureuse pour la partie arménienne était celle liée aux prisonniers de guerre, aux personnes disparues et à l'échange des corps des morts. « La Russie a été et reste notre principal allié stratégique dans le domaine de la sécurité également. Et nous devons encore discuter, bien sûr, non seulement de l'avenir de notre région, mais aussi du programme que nous avons dans nos relations bilatérales » a déclaré Pachinian.

Aliyev est convaincu que les pays voisins participeront aussi activement à la création de corridors de transport/ Le Président azerbaïdjanais, cité par la presse arménienne, a souligné l'importance du déblocage des lignes de transport indiquant que « C'est le domaine qui peut donner un grand dynamisme au développement de la région, ainsi que renforcer la sécurité, car l'ouverture des communications de transport répond aux intérêts des peuples d'Azerbaïdjan, d'Arménie, de Russie et de nos voisins. Je suis convaincu que les pays voisins participeront aussi activement à la création de corridors de transport et à la mise en place d'un vaste réseau d'artères de transport dans notre région ».

Le Président arménien appelle à nouveau à la formation d'un nouveau gouvernement/ Dans un article intitulé « Vers la «Quatrième République» » le Président, Armen Sarkissian, a renouvelé lundi ses appels au Premier ministre Nikol Pachinian pour qu'il remette le pouvoir à un nouveau gouvernement intérimaire de technocrates qui organiserait des élections parlementaires anticipées. D'après lui, les élections devraient être organisées « dans des délais raisonnables, en apportant les modifications nécessaires au code électoral et à la Constitution » ce qui permettrait d'entamer « un véritable processus de construction de l'État en partant de zéro ». Selon lui, l'administration de Pachinian doit être tenue responsable de la défaite de la partie arménienne dans la récente guerre avec l'Azerbaïdjan et « de la profonde crise politique, économique, sociale et psychologique » qui en résulte dans le pays.

Le régime juridique de « quarantaine » est prolongé jusqu'au 11 juillet 2021/ Le gouvernement a prolongé le régime juridique de quarantaine jusqu'au 11 juillet afin de diminuer les risques de propagation de COVID-19 [cf. le résumé des règles disponible sur le site de l'Ambassade de France en Arménie]. Certaines limitations ont cependant été levées ou atténuées, notamment, les citoyens étrangers peuvent désormais entrer en Arménie et par la frontière terrestre, et par la voie aérienne si au point de contrôle ils présentent la preuve d'un test PCR négatif datant de 72 heures ou moins. En l'absence de documents pertinents, les visiteurs peuvent être testés au point de contrôle et s'isoler jusqu'à ce qu'un résultat négatif soit reçu. Le gouvernement a également supprimé les limitations quant au nombre de participants aux événements publics.

Rédaction : Lena Gyulkhasyan

<https://am.ambafrance.org/-2021->

<https://collectifvan.blogspot.com/2021/01/presse-armenienne-revue-du-12-janvier.html>

HAUT-KARABAKH

Haut-Karabakh : l'Arménie et l'Azerbaïdjan signent une déclaration commune à Moscou

[Courrier international - Paris](#)

Publié le 12/01/2021 - 15:40

Désenclaver le Haut-Karabakh et l'Arménie et rendre possible le développement économique de la région dans son ensemble : tel a été le leitmotiv de la rencontre tripartite à Moscou, le 11 janvier, entre les dirigeants russe, arménien et azerbaïdjanais. Pour la presse arménienne, Erevan sort perdant de cette rencontre.

Le 11 janvier, à l'invitation de Vladimir Poutine, les dirigeants arménien Nikol Pachinian et azerbaïdjanais Ilham Aliyev se sont rendus à Moscou pour discuter de l'avenir du Haut-Karabakh, relaie en une ce matin le journal russe **Kommersant**. À l'issue du conflit militaire qui s'est déroulé entre le 27 septembre et le 9 novembre dernier entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, Bakou, soutenu par la Turquie, a récupéré les deux tiers de la république sécessionniste.

Mais la rencontre avait aussi vocation à parler de la région dans son ensemble, car l'Arménie, très enclavée, vit depuis plus de trente ans dans un grand isolement économique, avec pour seules frontières "praticables" celle avec la Géorgie coreligionnaire mais pas toujours amicale, et celle avec l'Iran, bon voisin, mais lui-même placé sous sanctions internationales.

La déclaration commune signée à l'issue de cette rencontre prévoit la création d'un groupe de travail tripartite (coprésidé par trois vice-Premiers ministres) chargé du rétablissement des voies de communication économique, commerciale et de transport dans la zone, ainsi que du déblocage des frontières au Haut-Karabakh, resté aux mains des Arméniens. La feuille de route devra être prête le 1er mars 2021.

Le président Aliyev a mis en exergue la nécessité de développer économiquement la région : *"Cette déclaration vise à créer une situation inédite dans la région : le déblocage des voies de transport."* Cela permettra à Bakou de bénéficier d'une route directe (via le sud de l'Arménie

[...]

Alda Engoian

Cet article est réservé aux abonnés

31E ANNIVERSAIRE DES POGROMS ANTI-ARMÉNIENS DE BAKOU

31 ans ont passé depuis le pogrom anti-arménien de Bakou

Région

13.01.2021

Le 12 janvier est un triste jour où, il y a 31 ans, les pogroms arméniens ont commencé à Bakou. Après 6 jours d'atrocités contre les Arméniens, toute la population arménienne de la ville - environ 250 000 personnes - a quitté Bakou.

Le 12 janvier 1990, des pogroms de la population arménienne ont commencé à Bakou, accompagnés de violences de masse, de pillages, de meurtres, d'incendies et de destruction de biens. Jusqu'à trois cents personnes ont été victimes de pogroms. Des actions illégales ont également été commises contre des membres d'autres groupes ethniques : Russes, Juifs, Géorgiens et Grecs. La répression des émeutes est entrée dans l'histoire sous le nom de « Janvier noir ».

Le 13 janvier, les pogroms se généralisent. Une foule immense sous les slogans « Gloire aux héros de Sumgaït ! », « Vive Bakou sans les Arméniens ! » s'est rassemblée pour la manifestation du Front Populaire sur la place Lénine, et le soir, un groupe de personnes s'est détaché des manifestants et a commencé à attaquer les Arméniens. Les deux jours de pogroms ont commencé. Comme à Sumgaït, les actions des attaquants ont été caractérisées par une brutalité sophistiquée : la zone autour du quartier arménien est devenue une arène de massacres, les gens ont été jetés des balcons des étages supérieurs, la foule a attaqué les Arméniens et les a battus à mort. La plupart des victimes sont morts de coups et de coups de couteau, pas de blessures par balle.

Stanislav Govoroukhine, dans son film « *On ne peut pas vivre comme ça* », a estimé que la criminalité rampante sous le masque du nationalisme prévalait à Bakou, il a attiré l'attention sur les motivations mercenaires de la plupart des crimes. Les massacres des Arméniens à Bakou ressemblaient par leur brutalité aux atrocités des Oustachis croates de la Seconde Guerre mondiale. Les gens étaient battus à mort dans les rues et jetés des balcons des étages supérieurs. « *De nombreux pogroms ont été commis avec une cruauté particulière. Le 14 janvier, un groupe de 30 à 40 personnes a fait irruption dans l'appartement d'un*

couple âgé Torosyan, où se trouvaient deux autres femmes de la famille, également en âge avancé. Les criminels ont battu tout le monde, ont emporté trois mille et demi de roubles, ont emmené de force les citoyens mentionnés et leur voisine Arutyunova hors de la ville, les ont aspergés d'essence et les ont mis au feu », — a écrit Kirill Stolyarov dans son livre « Désintégration ».

Svetlana Gannushkina, qui a suivi les événements de Bakou, et a ensuite traité le sujet en détail, a confirmé les faits d'abus sophistiqués sur les femmes : « *Voici ce qu'ils m'ont raconté : tout le monde était chez soi, effrayé et tremblant. Et pendant ce temps, la ville était ravagée par une foule complètement frénétique. Par la suite, ces personnes ont avoué qu'elles ne comprenaient pas pourquoi elles se comportaient ainsi. Des femmes ont été violées, jetées dans le feu. Une femme - je l'ai rencontrée plus tard et j'ai vu de mes propres yeux les signes des atrocités - n'a réussi qu'à cacher ses filles dans le grenier. Plusieurs hommes sont entrés par effraction dans leur maison et l'ont violée. Elle a dit qu'elle s'en fichait, qu'elle avait seulement peur qu'ils ne puissent pas atteindre les filles. Les mutins ont brûlé son corps avec des cigarettes et ont fini par uriner sur elle. La femme a dit : Je pense que cette odeur me suit partout »*, a déclaré la militante des droits de l'homme.

Et voici l'histoire de Karina Vartanovna, une résidente de Bakou, Arménienne de nationalité :

« Je sais qu'en plus de ceux qui ont été tués, il y avait beaucoup d'Arméniens disparus. Ceux qui, plus tard, n'ont été retrouvés ni dans la liste des victimes ni parmi les survivants. J'ai vu de mes propres yeux un camion garé toute la nuit près d'une maison voisine, avec des cadavres empilés dessus. C'était des vies dévastées... Je ne sais pas qui c'était. Et je ne sais pas non plus où le camion est allé par la suite. On ne sait pas où se trouve leur tombe sans nom ».

Cette femme se souvient que les jeunes hommes qui s'étaient introduits chez elle arrachaient avec un zèle particulier les livres de sa bibliothèque familiale, tout en battant son mari Arsen. Puis, attachés comme des esclaves autour de leur cou, ils étaient emmenés dans la cour pour « l'exécution de la sentence ».

Les autorités locales, ainsi que le contingent de 12 000 hommes des troupes internes et des unités de l'armée soviétique stationnées dans la ville n'ont pas interféré avec ce qui se passait, se limitant à garder les établissements gouvernementaux.

Dans son livre « Jardin noir », le chercheur britannique sur le Caucase Thomas de Waal a déclaré que le 12 janvier 1990 devait être considéré comme le point de départ des événements tragiques de Bakou. Ce jour-là, des représentants de l'aile radicale du Front populaire d'Azerbaïdjan Neimat Panakhov et Rahim Gaziyeu sont apparus à la télévision de Bakou et ont déclaré que Bakou était pleine de réfugiés azerbaïdjanais sans abri, alors que des milliers d'Arméniens vivaient dans le confort - provoquant ainsi la violence contre les Arméniens.

Plus tard, des témoins ont déclaré aux militants des droits de l'homme de *Human Rights Watch* et au journaliste Thomas de Waal qu'ils avaient fait appel aux policiers dans la rue pour sauver les Arméniens, mais les policiers n'ont rien fait et ont répondu « *Nous avons reçu l'ordre de ne pas intervenir* ». Selon le rapporteur de *Human Rights Watch*, Robert Kushen, « les pogroms n'ont pas été entièrement (ou peut-être pas entièrement) spontanés, car les pogromistes avaient des listes d'Arméniens et leurs adresses ».

Selon des témoignages publiés dans *Uchitelskaya Gazeta* (n° 5, 1990), les extrémistes étaient bien organisés, ce qui ne peut être dit des autorités locales. À la fin de l'année dernière, les bureaux du logement de toute la ville (Bakou) ont demandé à tout le monde de remplir des fiches, soi-disant pour recevoir des coupons alimentaires. La nationalité devait également être indiquée sur ces fiches. Lorsque les pogroms ont commencé, les extrémistes avaient des adresses exactes entre les mains : où vivent les Arméniens, où vivent les Russes, où se trouvent les mariages mixtes, etc. Il s'agissait d'une action nationaliste délibérée.

Dans une interview, Garry Kasparov, le 13ème champion du monde d'échecs, natif de Bakou, dont la famille a fui Bakou à cause des pogroms, a déclaré que les pogroms étaient organisés : « *Vous voyez, si, disons, dans une petite ville, tout le monde sait : il y a une famille juive, il y a une famille arménienne, et il y a une famille azerbaïdjanaise, alors dans une mégapole comme Bakou, la foule ne peut pas mener des opérations aussi pointues juste comme ça. Imaginez un bâtiment de 16 étages devant vous. Comment savez-vous où vivent les Arméniens, où vivent les Azerbaïdjanais et où vivent les Juifs ? Lorsque les pogromistes vont délibérément de quartier en quartier et d'appartement en appartement, cela signifie que le département du logement et des services publics leur a donné des listes, qu'il y a un chef qui dirige tout* ».

Vagif Huseynov, qui au moment de la tragédie était président du KGB azerbaïdjanais, a déclaré dans une interview que le pogrom était organisé par le Front populaire azerbaïdjanais.

Réponse internationale

Le 18 janvier 1990, le Parlement européen a adopté une résolution « Sur la situation en Arménie », demandant au Conseil européen des ministres des affaires étrangères et au Conseil de l'Europe d'intervenir au nom des Arméniens auprès du gouvernement soviétique et d'exiger une aide immédiate à l'Arménie et au Haut-Karabakh. Parmi les événements ayant motivé l'adoption de la résolution, les pogroms anti-arméniens à Bakou et les attaques contre des villages arméniens au nord du Haut-Karabakh ont été mentionnés en premier lieu.

Le 18 janvier 1990, un groupe de sénateurs américains a envoyé une lettre à Mikhaïl Gorbatchev pour lui faire part de leur inquiétude concernant les pogroms

arméniens à Bakou et pour demander la réunification du Haut-Karabakh avec l'Arménie.

En 1990, une « Lettre ouverte en réponse aux pogroms anti-arméniens en Union soviétique » a été écrite par un groupe d'intellectuels du Collège International de Philosophie et le Comité français de surveillance des traités. *« Il y a plus de deux ans, les Arméniens d'Azerbaïdjan ont commencé à être persécutés. Les pogroms à Sumgaït en février 1988 ont été suivis par des pogroms à Kirovabad et Bakou en novembre 1988. Plus récemment, en janvier 1990, les pogroms se sont poursuivis à Bakou et dans d'autres parties de l'Azerbaïdjan. Le fait que les pogroms se soient répétés et qu'ils suivent le même schéma nous fait penser que ces événements tragiques ne sont pas des accidents ou des flambées spontanées. Nous sommes plutôt forcés d'accepter que les crimes contre la minorité arménienne soient devenus une politique courante, sinon officielle, en Azerbaïdjan soviétique. Selon le défunt Andreï Sakharov (New York Times - 26 novembre 1988), ces pogroms constituent une réelle menace d'extermination pour la communauté arménienne indigène d'Azerbaïdjan et la région autonome du Haut-Karabakh, dont 80 % des résidents sont des Arméniens ».*

27 juillet 1990 - une lettre ouverte adressée à la communauté internationale est publiée dans le *New York Times*. Dans cette lettre, les intellectuels, établissant un parallèle avec le génocide arménien, ont protesté contre les pogroms arméniens sur le territoire de la RSS d'Azerbaïdjan et ont exigé leur prévention immédiate, ils ont également condamné le blocus de l'Arménie par l'Azerbaïdjan. La lettre ouverte a été signée par 133 militants des droits de l'homme, scientifiques et personnalités publiques bien connues d'Europe, du Canada et des États-Unis.

Même l'un des dirigeants du Front populaire d'Azerbaïdjan, Etibar Mamedov, a mentionné l'inaction des forces de l'ordre. Dans le cinquième numéro du journal *Novaya gazeta* en 1990 a été publié son commentaire comme suit : *« J'ai personnellement vu comment deux Arméniens ont été tués non loin de la gare, une foule s'est rassemblée, ils ont été aspergés d'essence et brûlés, et à deux cents mètres de là se trouvait le poste de police du district de Nasimi, et il y avait environ 400-500 soldats des troupes internes, qui ont roulé à 20 mètres des corps en feu, et personne n'a tenté de boucler la zone et de disperser la foule ».*

Les survivants, sous la protection des militaires, ont été mis sur des ferries et transportés à travers la mer Caspienne vers le Turkménistan. Selon les souvenirs de Gannushkina, 40 000 personnes ont été transportées par avion à Moscou. Comme il ressort du certificat du département de la santé du conseil municipal d'Erevan, le 20 janvier 1990, plus de 500 victimes ont été admises dans la ville et les établissements républicains d'Arménie en provenance de Bakou. En outre, 219 enfants déportés de Bakou ont été traités dans les cliniques d'Erevan. Par conséquent, les Arméniens de Bakou se sont installés en Arménie, en Russie, au Haut-Karabakh et au Turkménistan.

« Je ne peux toujours pas oublier les personnes qui ont été expulsées de leur propre maison et battues sur la « route de la vie » sur le traversier de Krasnovodsk à Erevan. Ce n'est qu'une petite partie de ceux qui ont eu la chance de s'échapper du hachoir à viande de Bakou et de rejoindre leur terre natale. Malheureusement, beaucoup d'entre eux sont morts de leurs blessures à Erevan », a déclaré la médecin Inessa Avdalyan.

« Bien que les pogroms des Arméniens à Soumgaït et Bakou aient été condamnés par diverses organisations internationales, la question n'a néanmoins jamais été résolue de jure. Notre tâche est donc de faire connaître à la communauté internationale tous les documents relatifs aux pogroms des Arméniens à Bakou et à Soumgaït afin de prévenir une politique de génocide pour tous les peuples du monde, sans distinction de race et de religion », a conclu l'historien arménien Gevorg Melkonyan en 2013.

<https://www.courrier.am/fr/region/31-ans-ont-passe-depuis-le-pogrom-anti-armenien-de-bakou>

ONU

L'ambassadeur arménien soulève la question de la violation systématique du droit international par l'Azerbaïdjan avec le secrétaire général de l'ONU

NAM

Le Représentant permanent de l'Arménie auprès de l'ONU, l'Ambassadeur Mher Margaryan a envoyé une lettre au Secrétaire général des Nations Unies faisant référence aux violations persistantes et systématiques du droit international par l'Azerbaïdjan et aux tentatives de recourir à une invocation mal placée du concept de « légitime défense » tel que prétendu justification d'une action militaire.

La lettre est disponible en tant que document de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.

La lettre indique :

Suite à mes lettres précédentes sur l'agression déclenchée par l'Azerbaïdjan contre le Haut-Karabakh, j'écris au sujet des violations persistantes, flagrantes et systématiques de la Charte des Nations Unies et des normes et principes du droit international dans le contexte du maintien de la paix et sécurité.

L'Azerbaïdjan a manifesté à plusieurs reprises un mépris flagrant envers son obligation prééminente de respecter strictement les principes du non-recours à

la force ou de la menace de la force et du règlement pacifique des différends en optant plutôt pour l'instigation de crimes de violence, de conflit et d'atrocité dans sa relation avec le peuple d'Artsakh (Haut-Karabakh).

Afin de dissimuler ses échecs au regard des multiples propositions sur la mise en œuvre des mesures de confiance et la consolidation du régime de cessez-le-feu faites par les coprésidents du Groupe de Minsk de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) - telles que la mise en place d'un mécanisme d'enquête sur les violations du cessez-le-feu, l'augmentation du nombre d'observateurs internationaux et leurs activités, s'abstenant de toute action de provocation, y compris l'utilisation de tireurs d'élite et de travaux d'ingénierie le long de la ligne de contact et de la frontière les autorités azerbaïdjanaises ont fait preuve d'une remarquable cohérence dans la promotion du langage des menaces, alimentant la haine ethnique et propageant la guerre et la violence contre les Arméniens. Ce faisant, les dirigeants de l'Azerbaïdjan ont cherché à faire pression pour un récit trompeur et blâmant les victimes sur la base d'une invocation mal placée et manipulatrice du concept d'« autodéfense » comme prétendue justification d'une action militaire.

Au fil des ans, les dirigeants de l'Azerbaïdjan ont constamment rejeté les propositions de règlement diplomatique, recourant plutôt à une course aux armements exponentielle, tout en accusant le processus de négociation, les médiateurs et la communauté internationale de sa propre incapacité à donner la priorité à la paix et à la stabilité internationales par rapport à la violence et haine ethnique.

L'objectif de longue date de l'Azerbaïdjan de résoudre le conflit du Haut-Karabakh par la force et non par des moyens pacifiques a entraîné une série d'escalades majeures, notamment l'offensive à grande échelle d'avril 2016 et l'escalade des frontières en juillet 2020, en violation flagrante du cessez-le-feu trilatéral accords de 1994 et 1995.

Du 27 septembre au 9 novembre 2020, l'Azerbaïdjan a lancé une offensive militaire préméditée menant à la crise la plus intense et la plus destructrice de la région depuis les années 1990, en violation grave des accords de cessez-le-feu et du droit international humanitaire. Dans ce qui est devenu la plus grande escalade militaire en période de pandémie mondiale, l'Azerbaïdjan, avec le soutien militaire de la Turquie et l'implication de milliers de combattants terroristes et de mercenaires étrangers, a mené des attaques massives contre le Haut-Karabakh, accompagnées du ciblage délibéré de la population civile, y compris les femmes, les enfants, les journalistes, les travailleurs humanitaires et médicaux, et la destruction des infrastructures civiles essentielles. Des vidéos d'exécutions publiques, de mutilations, de traitement inhumain des prisonniers de guerre et des otages civils et d'autres atrocités sont très répandus dans les médias en ligne.

Comme je l'ai expliqué dans ma lettre du 5 octobre 2020 (A / 75/496-S / 2020/984), toutes les preuves disponibles indiquent clairement que les attaques azerbaïdjanaises et turques ont été planifiées bien à l'avance. Le Groupe de travail des Nations Unies sur l'utilisation de mercenaires s'est déclaré vivement préoccupé par le recrutement et le transfert à grande échelle de mercenaires étrangers de Syrie qui « seraient affiliés à des groupes armés et à des individus qui, dans certains cas, ont été accusés de crimes de guerre et violations des droits humains pendant le conflit en Syrie ».

Le 10 décembre 2020, les présidents de « Une nation-deux États » ont co-organisé un soi-disant « défilé de la victoire » à Bakou, au cours duquel le président azerbaïdjanais, Ilham Aliyev, a déclaré : « Nous avons prouvé qu'une solution militaire à [le] conflit du Karabakh était possible... Nous nous préparons depuis toutes ces années et n'avons jamais exclu une solution militaire au conflit ». Il est allé plus loin, affirmant que les régions de la République d'Arménie, y compris la capitale, Erevan, sont des « territoires azerbaïdjanais », tandis que le président de la Turquie, Recep Tayyip Erdogan, a annoncé que « la lutte menée dans les domaines politique et militaire se poursuivra maintenant sur de nombreux autres fronts » et a glorifié les cerveaux et les auteurs du génocide arménien.

Malgré une glorification ouverte et non dissimulée de la violence, le soutien du terrorisme international et de l'idéologie génocidaire, l'Azerbaïdjan et la Turquie cherchent de plus en plus à manipuler le droit à « la légitime défense » pour dissimuler la conduite criminelle de l'Azerbaïdjan. Au grand embarras de ceux qui sont derrière cet argument fabriqué de toutes pièces, il doit être clairement indiqué, cependant, que, dans le cas de l'Azerbaïdjan, ni les conditions de « légitime défense » ni de « légitime défense préventive » ne sont applicables.

Premièrement, le droit international codifié et coutumier interdit l'usage de la force. En effet, l'article 2 de la Charte des Nations Unies stipule clairement que « tous les Membres régleront leurs différends internationaux par des moyens pacifiques de telle manière que la paix et la sécurité internationales, ainsi que la justice, ne soient pas mises en danger ». Alors que l'article 51 de la Charte stipule que les nations souveraines ont un droit inhérent à la légitime défense, ce droit n'est autorisé que « si une attaque armée se produit contre un Membre des Nations Unies ». Aucune « attaque armée » de ce type - ni par la République d'Arménie ni par la République d'Artsakh - n'a eu lieu ici.

Deuxièmement, mis à part le fait qu'il n'y avait aucune preuve d'une attaque armée contre l'Azerbaïdjan par les forces armées de l'Artsakh, ni quoi que ce soit atteignant un niveau tel que l'Azerbaïdjan invoque la légitime défense, la prétendue réponse de l'Azerbaïdjan aux « provocations » était largement accompagnée d'actes de crimes atroces. Outre la preuve directe et explicite d'intention génocidaire, telle que communiquée par les dirigeants azerbaïdjanais et turcs eux-mêmes, l'objectif de l'Azerbaïdjan de nettoyer ethniquement la population arménienne indigène du Haut-Karabakh peut être déduit de la

commission par l'Azerbaïdjan des crimes d'atrocité suivants : (1) traitement inhumain , torture, exécutions et décapitations de civils arméniens captifs ; (2) torture, décapitation et mutilations de prisonniers de guerre ; (3) destruction généralisée des infrastructures civiles ;(4) destruction du patrimoine culturel et religieux ; et (5) discours de haine des dirigeants politiques azerbaïdjanais et des personnalités publiques encourageant les crimes identitaires contre les Arméniens.

Tout au long de son offensive, l'Azerbaïdjan a largement utilisé des armes prohibées, telles que des armes à sous-munitions et des armes incendiaires. Comme le montrent des sources internationales, l'Azerbaïdjan a délibérément ciblé les infrastructures civiles lors de son offensive du 27 septembre au 9 novembre 2020, qui impliquait :

- Le bombardement constant de Stepanakert, la capitale du Haut-Karabakh, entraînant la destruction de plusieurs sites civils, notamment le ciblage et le bombardement de la maternité de la ville, des dommages aux lignes électriques, aux terrains de jeux pour enfants, aux véhicules, aux entreprises, aux maisons et au poste principal bureau, et la destruction du marché central de la ville
- Graves dommages à une cathédrale apostolique arménienne à Chouchi le 8 octobre 2020 (Ghazanchetsots), qui a été attaquée non pas une mais deux fois, blessant trois journalistes étrangers venus sur les lieux pour documenter la première frappe
- Destruction par l'Azerbaïdjan d'un hôpital à Martakert alors que les médecins opéraient
- L'utilisation par l'Azerbaïdjan de munitions incendiaires (telles que le phosphore blanc) pour allumer de grands incendies de forêt dans les zones contrôlées par les Arméniens du Haut-Karabakh, causant des blessures psychologiques et corporelles graves, ainsi que des dommages environnementaux extrêmes.

L'Azerbaïdjan a, en effet, renoncé à tout argument de légitime défense en capturant et en torturant des civils de souche arménienne, y compris des travailleurs humanitaires, avant et après le cessez-le-feu du 10 novembre 2020. Les rapports pertinents des défenseurs des droits de l'homme d'Arménie et d'Artsakh contiennent de nombreuses preuves documentant les atrocités barbares commises par les forces armées azerbaïdjanaises contre des civils de souche arméniens capturés, détaillant la torture, les mutilations et les meurtres de civils arméniens capturés, y compris après le cessez-le-feu du 10 novembre 2020 .

De plus, le traitement atroce des prisonniers de guerre arméniens par l'Azerbaïdjan - y compris les mutilations, la torture et les décapitations - dément tout argument de « légitime défense ». Ce ne sont pas des actes de légitime défense mais des actes d'intention génocidaire. Comme le rapportent plusieurs sources internationales et comme le montrent les rapports du Médiateur,

L'Azerbaïdjan a commis plusieurs actes interdits par la troisième Convention de Genève, tels que les exécutions de soldats arméniens par balle, la décapitation de prisonniers de guerre arméniens, l'exécution délibérée de soldats blessés non résistants, exécution brutale d'une personne capturée vivante, mutilation des corps de soldats arméniens décédés et autres actes inhumains et atrocités.

L'intention génocidaire ne s'arrête pas aux corps des civils de souche arménienne et des prisonniers de guerre ; il cherche également à détruire le patrimoine culturel arménien, tout en effaçant toute preuve de la présence civilisationnelle arménienne vieille de plus de 2 000 ans. Des exemples notables d'un tel effacement culturel ont impliqué le bombardement du site archéologique de Tigranakert, la ville la mieux préservée des civilisations hellénistique et arménienne du Caucase, ainsi que la destruction ciblée des cathédrales arméniennes à Chouchi, y compris le retrait de la croix arménienne et le dôme arrondi et pointu de l'église arménienne « Kanach Zham » (« Chapelle verte ») de Saint-Jean-Baptiste.

Malgré les affirmations non fondées de l'Azerbaïdjan selon lesquelles l'ancien patrimoine culturel chrétien de la région n'est pas arménien mais plutôt exclusivement « albanais du Caucase », ces affirmations n'ont pas empêché l'Azerbaïdjan de détruire le patrimoine culturel qu'il qualifie d'« albanais du Caucase », comme le confirme la campagne dévastatrice de l'Azerbaïdjan contre le plus grand cimetière arménien médiéval du monde - les khachkars historiques (Croix de pierre) dans le vieux Jugha au Nakhitchevan, détruit par le gouvernement azerbaïdjanais entre 1997 et 2006. Notamment, l'Azerbaïdjan nie non seulement un tel comportement - qui a été capturé sur vidéo - mais aussi nie l'existence de ce patrimoine culturel arménien, conformément à l'endoctrinement génocidaire de l'Azerbaïdjan dirigé contre les Arméniens de souche et la culture et l'histoire arméniennes.

Malheureusement, un endoctrinement aussi dangereux est cultivé au plus haut niveau politique en Azerbaïdjan et en Turquie, comme en témoigne l'utilisation généralisée d'un langage incendiaire et péjoratif à l'égard des Arméniens.

Les dernières semaines ont clairement indiqué que le bellicisme, la haine et les sentiments anti-arméniens se sont emparés du discours public en Azerbaïdjan et en Turquie, et que ceux-ci représentent de graves risques d'atrocités. Le 22 octobre 2020, un groupe de 80 éminents spécialistes du génocide a publié une lettre conjointe sur la menace génocidaire imminente provenant de la Turquie et de l'Azerbaïdjan contre le Haut-Karabakh, dans laquelle ils soulignent la politique continue de déni et de justification du génocide arménien.

Il est clair que la conduite violente de l'Azerbaïdjan, encouragée et soutenue par son État catalyseur, la Turquie, ne visait pas à la défense mais à infliger intentionnellement un maximum de pertes au côté arménien.

Fondamentalement, les actions belligérantes de l'Azerbaïdjan qui ont commencé le 27 septembre 2020 ont violé le droit international, car la conduite de

l'Azerbaïdjan a entraîné la reprise des hostilités, des pertes civiles et des destructions généralisées. Avec l'aide illicites du commandement et de conseil militaires turcs, du matériel et des munitions technologiques, et des combattants terroristes et mercenaires étrangers universellement interdits, les actions de l'Azerbaïdjan ont également conduit à l'intensification du conflit, sapant la paix et la sécurité dans la région.

L'Azerbaïdjan a donc démontré non seulement qu'il n'agissait pas en « légitime défense » au regard du droit international, mais aussi qu'il n'avait pas l'intention de se conformer aux buts et principes de la Charte des Nations Unies, du droit international humanitaire et des droits de l'homme ou de l'une des résolutions du Conseil de sécurité qu'elle a si souvent invoquées à des fins de manipulation. Cela a été mis en évidence par le non-respect par l'Azerbaïdjan des accords du 10 octobre, 17 octobre et 25 octobre sur le cessez-le-feu humanitaire.

Le fait que l'Azerbaïdjan ait choisi d'attaquer au milieu d'une pandémie mondiale de santé illustre le refus de l'Azerbaïdjan de s'engager dans des résolutions pacifiques et son empressement à recourir à la force.

Non seulement les actions de l'Azerbaïdjan sont incompatibles avec les valeurs et objectifs fondamentaux des Nations Unies, mais elles créent également un dangereux précédent au détriment de la paix et de la sécurité internationales et doivent être reconnues sans équivoque pour ce qu'elles sont - une tentative de résoudre un différend international par la force, contrairement aux obligations du droit international, y compris le droit coutumier.

Je demande que la présente lettre soit distribuée comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 34, 71, 72, 81, 86, 114 et 135 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

par [Stéphane](#) le samedi 9 janvier 2021

© armenews.com 2021

http://armenews.com/spip.php?page=article&id_article=74536

FRANCE/EDUCATION

Quand les profs s'autocensurent sur la laïcité : "Être enseignant, c'est être seul"

Éducation

Marianne

Par Anthony Cortes

Publié le 12/01/2021 à 17:12

Dans le premier comme le second degré, selon une étude de la Fondation Jean-Jaurès publiée le 6 janvier, les enseignants cèdent de plus en plus à l'autocensure avant d'aborder les questions de la religion et de la laïcité. Des professeurs témoignent de leurs difficultés face aux sujets sensibles.

La "peur" est quotidienne. Ou plutôt, "la crainte", corrige d'emblée Manon*, professeur d'histoire et géographie dans un lycée d'Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis). Caractérisée par cette boule au ventre récurrente et, une poignée de renoncements. Aujourd'hui, à 34 ans, elle est dans sa septième année de métier. "Quand je suis arrivé pour la première fois dans une salle de classe, j'étais comme déchaînée : pleine d'idées, certaine que j'oserai mettre les pieds dans le plat", rapporte-t-elle, avouant à demi-mot que cet enthousiasme a depuis été complètement gommé. Aujourd'hui, c'est un autre mot qui définit son quotidien : "Prudence".

Prudence pour parler de religion, pour aborder le sujet "brûlant" et "clivant" de la laïcité, pour se frotter à certaines questions d'actualité, pour définir la fameuse liberté d'expression... "C'est épuisant, lâche-t-elle. On marche sans arrêt sur des œufs. Avec les élèves, quand une discussion est lancée, ou bien quand ce n'est pas le cas en anticipant leurs réactions comme celles de leurs parents qui sont souvent encore plus intransigeants." Manon comme Emmanuelle, 41 ans, professeur de la même matière dans le département voisin du Val-d'Oise, ont finalement fait le choix de l'autocensure. Se taire pour éviter les problèmes. "Je préfère dire que je contourne les difficultés", reprend la deuxième.

"Deux élèves m'ont demandé de retirer mes propos"

Emmanuelle a, en stock, bon nombre d'anecdotes. Ces discussions qui ont dégénéré sur la question du foulard à l'école, sur l'absence de repas Halal à la cantine, sur l'égalité hommes-femmes et même sur certains #génocides. "Ils sont relativement peu informés, les arguments sont souvent faibles, mais la virulence des mots est une constante, souligne-t-elle. Dernièrement, nous avons eu une discussion sur le #génocidearménien. Deux élèves d'origine #turque m'ont demandé de retirer mes propos, soutenus par une bonne partie des élèves au motif que j'avais offensé leur culture. J'ai simplement dit que ce génocide était une réalité historique, rien de plus".

Clara, pour sa part enseignante d'une classe de CP et CE1, connaît cette même pression qui l'a amené à faire l'impasse sur certains sujets. La religion ? Pas vraiment. *"L'amour !", lance-t-elle, hilare. "Au cours d'une séance autour de l'ouvrage 'L'amoureux', de Rebecca Dautremer, nous avons abordé la question de l'homosexualité. Deux jours plus tard, au portail, trois parents sont venus me demander pourquoi cette volonté de les faire grandir trop vite en les choquant. On me reprochait surtout de ne pas respecter leurs croyances. Depuis, je choisis mes séquences pour ne pas avoir à affronter ce type de rencontres le soir".*

"Tous les profs n'ont pas vocation à être des martyrs"

Des situations, et des réactions, qui sont de moins en moins rares à en croire l'[étude](#) menée par l'Ifop pour la Fondation Jean Jaurès et [Charlie Hebdo](#) rendue publique le 6 janvier. D'après ses conclusions, 49% des enseignants du secondaire affirment s'être déjà *"auto censurés"* sur les questions de religion. Une augmentation de treize points depuis 2018. Un phénomène d'autocensure d'autant plus marqué, d'une part, chez les enseignants de moins de 30 ans (68%) et, d'autre part, dans les banlieues populaires (70%).

Rien d'étonnant pour plusieurs raisons, selon Bruno Modica, enseignant d'histoire et géographie au lycée Henri-IV de Béziers (Hérault), porte-parole des "Clionautes", association d'enseignants de cette matière. *"Il y a une forme de contestation très présente dans les classes qui, dans un premier temps, était politique. Sur la colonisation, le conflit israélo-palestinien... Cette contestation, aujourd'hui, est devenue politico-religieuse et donc d'autant plus sensible, avance-t-il. La majorité des enseignants ne sont pas tous des guerriers qui ont vocation à être des héros, des martyrs. Ça ne m'étonne donc pas que beaucoup d'entre nous préfèrent fuir ces sujets plutôt que de les affronter".*

Quels responsables désigner ? *"D'abord, il faut pointer du doigt l'attitude globale de la hiérarchie, prévient celui qui enseigne depuis 1981. Quand vous êtes professeur, si vous faites des vagues, vous avez la certitude, par-delà les changements de ministre, que vous le paierez un jour ou l'autre. D'autant que certaines organisations ont une attitude ambiguë lorsque surviennent certains incidents. Bref, être enseignant, c'est être seul. Plus encore lorsque vous refusez la culture de l'excuse omniprésente dans l'Éducation nationale".* [Samuel Paty](#), enseignant assassiné pour avoir osé tenir un cours sur la liberté d'expression avec les caricatures de Mahomet comme support, en est un triste symbole. Selon l'étude de l'Ifop, 25% des enseignants interrogés pensent que Samuel Paty a eu tort de se lancer dans une telle démarche.

<https://www.marianne.net/societe/education/quand-les-profs-sautocensurent-sur-la-laicite-etre-enseignant-cest-etre-seul>

TURQUIE/SYRIE/LIBYE

«Les Français au Sahel et les Kurdes en Syrie combattent les mêmes djihadistes»

12/01/2021 - ASCAL BRUCKNER, Jean-François Colosimo, STEPHANE BRETON et Hamit Bozarslan – Le Figaro

TRIBUNE - La France doit d'autant plus soutenir les Forces démocratiques syriennes que leurs ennemis au Levant sont aussi les nôtres en Afrique, plaident Stéphane Breton, Hamit Bozarslan, Pascal Bruckner et Jean-François Colosimo.

Stéphane Breton est ethnologue. Hamit Bozarslan est historien et politologue. Pascal Bruckner est philosophe et écrivain. Jean-François Colosimo est historien, théologien et éditeur.

La France est sévèrement mise à l'épreuve au Mali où nous avons dépêché la force Barkhane pour combattre l'essor du djihadisme. Nos soldats y sont soumis à des attaques à l'explosif ou à des attentats suicides qui vont se multipliant. Trois d'entre eux ont été tués le 28 décembre 2020, deux autres le 2 janvier 2021 et six viennent d'être blessés le 9 janvier.

Ces attentats ont pour point commun leur mode opératoire sophistiqué qui porte la signature des djihadistes syriens. La coalition internationale qui est intervenue au Proche-Orient, et à laquelle Paris a participé, les avait vaincus à Mossoul et Raqqa où avaient été fomentés les assauts terroristes perpétrés sur notre territoire national. C'était en 2017, il y a plus de trois ans. Aujourd'hui la France se retrouve à nouveau face à eux.

Que font-ils désormais

Cet article est réservé aux abonnés.

<https://www.lefigaro.fr/vox/monde/les-francais-au-sahel-et-les-kurdes-en-syrie-combattent-les-memes-djihadistes-20210112>

PROCÈS DE NUREMBERG

Procès de Nuremberg : des images pour l'Histoire

12/01/2021 - [Sonia Devillers](#) – France Inter

Jean-Christophe Klotz retrace l'histoire méconnue des archives réunies en 1945 par les frères Schulberg, afin de prouver les crimes des dignitaires nazis jugés à Nuremberg.

Un film de 80 minutes. Une première mondiale, un document à destination des générations futures.

Mais il n'y a pas que les images du procès qui furent déterminantes et fondatrices. Il y a aussi, **les images diffusées pendant le procès, celles qui provoquèrent la stupéfaction de tous, y compris des accusés, celles qui servirent de reconstitution judiciaire par écrans interposés.**

Le documentariste **Jean-Christophe Klotz** a réalisé **un film sur le film du procès et sur les films qu'on projeta au procès** : des images d'aujourd'hui, pour comprendre, deux strates d'images qui ont forgé le socle de notre mémoire collective.

Les prévenus se faisaient souvent photographier au cours de leurs actes. Nous vous montrerons leurs propres films, vous verrez la façon dont ils se conduisaient et entendrez leur propre voix quand ils feront revivre sur l'écran certains événements de leur conspiration

- **Le procureur américain Robert Jackson** qui ouvrait alors le procès de Nuremberg

Extraits de l'émission

- **C'est la première fois qu'un cinéma va s'installer dans un prétoire**

Jean-Christophe Klotz : "Les procès de Nuremberg sont inédits pour de nombreuses raisons mais on dit souvent que **c'est la première fois que le cinéma est entré dans le prétoire**. En réalité, je crois qu'il y a eu un précédent soviétique, mais qui est beaucoup moins connu et qui était sans doute moins organisé que cela. Mais là, on voit bien, quand on voit les photos de prétoire, qu'ils ont fait des travaux dans la salle de Nuremberg, qui existe toujours aujourd'hui, pour **accorder une place absolument centrale à l'écran**. Ils ont déplacé les juges sur la droite avec un architecte qui a été spécialement missionné pour réfléchir à cela, Dan Kiley. On voit bien que le cinéma, c'était une idée qui venait plutôt de l'OSS et de William Joseph Donovan, le patron de l'OSS (ancêtre de la CIA).

Le procureur Robert Jackson a rapidement vu l'intérêt de l'idée parce qu'il voulait aussi marquer l'époque et que ce procès soit absolument fondateur pour le nouveau monde qui était en train de s'installer".

- **Quand le cinéma documente l'Histoire**

Deux frères, Budd et Stuart Schulberg se voient confier le projet. Ils sont très jeunes, respectivement 31 et 23 ans. Ils sont les fils d'un des grands de la Paramount, ce grand studio de cinéma à Hollywood. On va leur confier la mission de sillonner l'Europe, et notamment l'Allemagne, pour retrouver des images de la Shoah qui seront diffusées pendant le procès.

Jean-Christophe Klotz : "Il faut remonter à la constitution de ce qu'on a appelé "le Field Photographic Unit" de John Ford, qui avait pour but de **mettre les talents de Hollywood au service de l'armée**. Le grand réalisateur, pendant la guerre, avait proposé de monter une unité qui allait s'occuper de la documentation filmée de la Seconde Guerre mondiale. Ce n'est pas une énorme équipe. **Ces deux types normaux à qui on confie cette mission auront un impact historique gigantesque. C'est ce vertige-là que j'ai trouvé intéressant.**

Ce qui est très intéressant dans l'histoire des images de Nuremberg, c'est que les frères Schulberg vont commencer par récupérer toutes les actualités de la Fox Movie T, une banque d'images très importante aux Etats-Unis. On y voit plein de choses : les premiers autodafés organisés par les nazis, les discours de Göring. Mais ça ne suffit pas, ça ne peut pas être le fondement du procès.

La Stratégie des procureurs à Nuremberg était de faire condamner les accusés sur la base de leurs propres mots, des enregistrements qu'ils avaient eux-mêmes réalisés. Les procureurs avaient à leur disposition les films que Leni Riefenstahl et d'autres avaient tournés, des éléments provenant du gouvernement allemand lui-même. Personne ne pouvait dire que ce film avait été trafiqué ou même orienté par un montage tendancieux. Il s'agissait de la présentation faite par les Allemands eux-mêmes de leurs propres actions

- **Eli Rozenbaum**, ancien chef des enquêtes spéciales du ministère américain de la Justice

Les producteurs nazis de ces images, dont **Leni Riefenstahl**, la cinéaste très proche d'Adolf Hitler, et puis **Heinrich Hoffmann**, photographe personnel d'Hitler, vont aider à décortiquer ces images.

- **Des films accablants que les Nazis ont tenté de faire disparaître ?**

Quand les archives allemandes sont retrouvées, on retrouve aussi des centaines de milliers de pellicules que les Allemands ont tenté de détruire, prenant ensuite conscience de la valeur de ces preuves cinématographiques.

Jean-Christophe Klotz : "Au moins à deux reprises, Schulberg avait eu un indicateur qui lui avait indiqué un endroit, une cache secrète. Les deux fois où ils sont allés sur place, où se trouvaient des stocks de pellicules considérables conservées, un incendie venait d'être déclaré. Mais, les historiens ne s'accordent pas pour dire qu'il y aurait eu une politique systématique de destruction.

Ce qui m'a intéressé, c'est comment on raconte l'Histoire, toutes ces mises en abîme

- **Une réflexion sur l'impact des images**

Le film est un montage d'une heure sur les camps libérés par les Alliés.

Jean-Christophe Klotz : "On se dit que c'est incroyable car ces accusés connaissaient l'existence de ces camps. Certains connaissaient sans doute des images.

Lorsqu'on projette pour la première fois ce film, c'est le choc

Je pense que, aujourd'hui, ces images sont devenues tellement importantes dans notre culture qu'on les connaît, mais c'est toujours autant un choc. Imaginez les premières fois qu'on les a vues".

Quant à la structure de réalisation des films, au début, il y a un long plan sur ce qu'on appelle un papier qui authentifie ces images, réalisées sans trucages. Les caméramans avaient des consignes précises. Ils devaient faire des panoramiques pour qu'on voit bien l'endroit.

C'est passionnant au niveau de la grammaire de l'image

- **Finalement, le film ne sera pas montré, car les archives interviennent à un contexte où l'heure est à la Guerre Froide et à la reconstruction de l'après-guerre**

Jean-Christophe Klotz : "Heureusement, tout avait été enregistré. C'est un travail de montage énorme qui avait pris beaucoup de temps. Il n'est pas montré notamment à cause des divergences au sein des autorités américaines. Car lorsque le film est prêt, nous sommes en plein blocus de Berlin, c'est l'intensification de la Guerre Froide. **Les autorités américaines décident de ne pas montrer ce film**".

À ce moment-là, les Américains veulent reconstruire l'Europe, soutenir l'économie allemande et, montrer des images de bulldozers charriant des corps, ce n'était pas le meilleur moyen pour aider à faire véhiculer l'idée qu'il fallait aider l'Allemagne.

Le documentaire

► [Nuremberg : des images pour l'histoire](#) - Mercredi 13 janvier sur **Arte** à 22h50

Les invités

- [Jean-Christophe Klotz](#)

Programmation musicale

Juniore [Tes cheveux](#) 2020

L'équipe

- [Sonia Devillers](#) Productrice
- [Anne-Cécile Perrin](#) Réalisatrice
- [Redwane Telha](#) Rédacteur en chef
- [Marion Philippe](#) Attachée de production

<https://www.franceinter.fr/emissions/l-instant-m/l-instant-m-12-janvier-2021?fbclid=IwAR0UVCC5b959C0hv35k77yMZplfPjrkVq1F-hyjs--rFJGjM7nbPryWWXI8>

ANTISEMITISME

Strasbourg : deux restaurateurs portent plainte contre un livreur Deliveroo pour antisémitisme

Deux restaurateurs juifs de Strasbourg ont porté plainte après qu'un livreur Deliveroo a refusé de prendre leurs commandes.

[RTL Soir](#) Thomas Sotto

[Yannick Olland](#)

édité par William Vuillez

publié le 11/01/2021 à 22:24

"Je ne livre pas aux juifs". Voilà ce qu'aurait dit un livreur Deliveroo à deux restaurateurs strasbourgeois. Les témoignages et les images de vidéosurveillance concordent. Dans la soirée du jeudi 7 janvier, Salomon s'occupait des commandes à emporter dans un restaurant juif, quand ce livreur s'est présenté à lui.

"Le livreur s'est présenté à la fenêtre du restaurant où on transmet les commandes au niveau du bar, il nous a demandé si nous étions un restaurant juif israélien, j'ai répondu oui et je l'ai vu s'en aller", explique le restaurateur. Salomon l'a alors interpellé en lui demandant si il ne livrait pas la commande parce que c'est un restaurant juif. **"Il m'a répondu oui.** Sans problème, normal, **pour lui c'était évident"**, témoigne-t-il.

Quelques minutes plus tard le livreur s'est présenté à un deuxième restaurant israélien et a demandé quelles étaient les spécialités. Quand il a appris qu'il s'agissait de plats casher, **il a annulé ostensiblement la commande sous les**

yeux des restaurateurs. "Il a dit -je ne livre pas le casher, je ne livre pas pour les juifs- et il est parti", explique David restaurateur.

"**Je ne laisserai pas passer**, je pense qu'on est face à une limite, c'était vraiment choquant", poursuit-il. Les deux restaurateurs **ont décidé de déposer une plainte contre le livreur.** Le consistoire israélite du Bas-Rhin a également décidé d'attaquer [Deliveroo](https://www.deliveroo.fr/). La plate-forme de livraison a promis de mettre un terme au contrat du livreur si les faits sont avérés.

<https://www.rtl.fr/actu/justice-faits-divers/strasbourg-deux-restaurateurs-portent-plainte-contre-un-livreur-deliveroo-pour-antisemitisme-7800954144>

Strasbourg Un livreur antisémite refuse la course

L'Alsace

Par deux fois dans deux restaurants casher strasbourgeois jeudi, un ou deux livreurs ont refusé de prendre une course au motif qu'ils ne livraient « pas pour les juifs ». Les restaurateurs ont porté plainte, de même que le bureau national de vigilance contre l'antisémitisme.

Par Jean-Frédéric TUEFFERD - 10 janv. 2021 à 19:21 | mis à jour le 11 janv. 2021 à 06:43

Jeudi 7 janvier, un livreur siglé Deliveroo s'est présenté dans un restaurant casher de Strasbourg. « Il a demandé quelle est la spécialité du restaurant. Quand on lui a dit la cuisine israélienne, il a répondu : « Je ne sers pas les juifs » et il a tendu son portable en disant : « Voilà c'est annulé », raconte Me Raphaël Nisand. La même scène s'est déroulée quelques instants plus tard dans un autre restaurant casher, sans que l'on puisse savoir pour l'instant s'il s'agit du même livreur.

Suite aux faits, les deux restaurateurs ont porté plainte vendredi matin et prévenu le consistoire israélite. Shabbat passé, une nouvelle plainte a été posée dimanche par Me Nisand, au nom du bureau national de vigilance contre l'antisémitisme (BNVCA), pour discrimination dans l'offre d'un bien ou d'un service en raison de l'ethnie, la race ou la religion contre Deliveroo et le ou les livreurs. « C'est maintenant à la diligence des autorités de police et du procureur », note Me Nisand. Une enquête a été ouverte.

Tout cela atterre l'avocat : « Le seul moyen de subsister pour les restaurants actuellement, c'est le click and collect et donc il faut passer par les livreurs. Et c'est inquiétant de savoir que des livreurs ont ce type de réactions pour les restaurateurs comme pour les clients. Ça rappelle des heures sombres de l'histoire. C'est le marquage et le boycott ! D'autant plus qu'ici, on passe d'Israël aux juifs », de l'antisionisme à l'antisémitisme.

« Ce n'est pas nouveau », soupire un livreur Deliveroo contacté hier soir avant sa tournée. Il évoque une histoire entre un restaurateur et un livreur l'an dernier. « Mais c'en était resté là. » Par contre, croit savoir ce livreur, « les restaurateurs ne peuvent porter plainte que contre le ou les livreurs ; Deliveroo n'est pas responsable car n'est pas employeur ». Le BNVCA n'en exige pas moins « que les dirigeants de Deliveroo publient une charte destinée à leur personnel, interdisant le boycott et la discrimination ».

<https://www.lalsace.fr/faits-divers-justice/2021/01/10/un-livreur-antisemite-refuse-la-course>

Dossier du Collectif VAN - #FreeOsmanKavala ! Liberté pour #OsmanKavala !

Dossier du Collectif VAN - #FreeOsmanKavala ! Liberté pour #OsmanKavala ! <http://www.collectifvan.org/article.php?r=3&id=97568>

Nota CVAN :

Liberté pour #OsmanKavala en cliquant sur le bandeau animé (colonne de gauche, en-haut des petits bandeaux animés). Le [bandeau #FreeOsmanKavala](#), situé sous chaque visuel de notre site, est un appel du Collectif VAN à libérer Osman Kavala, injustement incarcéré en Turquie depuis le 1er novembre 2017.

RUBRIQUE AGENDA

RASSEMBLEMENTS-COLLOQUES-EXPOSITIONS- SPECTACLES-PARUTIONS

**Agenda – Parution : Ordres de tuer. Arménie 1915,
par Taner Akçam - CNRS Editions**

Agenda - Vient de paraître : Ordres de tuer. Arménie 1915, par Taner Akçam - CNRS Editions – Collectif VAN - www.collectifvan.org – Collectif VAN – www.collectifvan.org – Vient de paraître le livre de Taner Akçam "Ordres de tuer. Arménie 1915" aux éditions du CNRS. Taner Akçam est un sociologue et historien turc, professeur au Centre pour l'étude de l'Holocauste et des génocides de l'université du Minnesota, aux Etats-Unis, et auteur de plusieurs livres importants sur l'histoire turque

contemporaine, en particulier Un acte honteux. Le génocide arménien et la question de la responsabilité turque (Denoël, 2008). "Dès 1915, le gouvernement jeune-turc à la tête de l'Empire ottoman a cherché à présenter l'annihilation du peuple arménien comme un simple projet de déplacement et de réinstallation. À cette fin, des documents accablants ont été très vite détruits et ceux qui ne l'ont pas été sont considérés jusqu'à aujourd'hui par les autorités turques comme des « faux ». Parmi eux figurent des télégrammes de Talaat Pacha et les mémoires de Naïm Efendi, bureaucrate ottoman qui travaillait au bureau des déportations d'Alep pendant les années 1915-1916. Ces documents ont longtemps été controversés, et les historiens, en l'absence de preuves suffisantes, évitaient de les citer. Ce livre rouvre le dossier. En véritable enquêteur, Taner Akçam s'est en effet lancé dans une minutieuse analyse de ces mémoires et des télégrammes qu'ils contiennent."

Publié le 30 janvier 2020

CNRS Editions

Taner Akçam

Ordres de tuer. Arménie 1915

24,00€

[\(Disponible en numérique\)](#)

Discipline : Histoire

EAN : 9782271127174

Date de parution : 09/01/2020

Pagination : 328

Format : 15 x 23 cm

Traduit de l'anglais par Gilles Berton

Préface d'Annette Becker

Dès 1915, le gouvernement jeune-turc à la tête de l'Empire ottoman a cherché à présenter l'annihilation du peuple arménien comme un simple projet de déplacement et de réinstallation. À cette fin, des documents accablants ont été

très vite détruits et ceux qui ne l'ont pas été sont considérés jusqu'à aujourd'hui par les autorités turques comme des « faux ». Parmi eux figurent des télégrammes de Talaat Pacha et les mémoires de Naïm Efendi, bureaucrate ottoman qui travaillait au bureau des déportations d'Alep pendant les années 1915-1916. Ces documents ont longtemps été controversés, et les historiens, en l'absence de preuves suffisantes, évitaient de les citer. Ce livre rouvre le dossier.

En véritable enquêteur, Taner Akçam s'est en effet lancé dans une minutieuse analyse de ces mémoires et des télégrammes qu'ils contiennent. En comparant les systèmes de codage de ces câbles avec ceux employés dans d'autres documents conservés dans les Archives ottomanes, en étudiant le papier utilisé et la datation de ces pièces à conviction, en regardant de près les signatures, et en confrontant les événements mentionnés par Naïm Efendi avec d'autres sources, Taner Akçam parvient à démontrer qu'il ne peut y avoir aucun doute sur l'authenticité de ces « ordres de tuer ».

Apportant ainsi de nouvelles preuves quant aux plans d'extermination de la population arménienne, ce livre rend aussi manifeste la politique de destruction systématique par le gouvernement ottoman de toutes traces relatives à ces atrocités.

Revue de presse

« En s'appuyant sur l'exploitation de sources inédites, l'historien Taner Akçam porte un coup sévère au discours révisionniste des autorités turques. »

Clément Daniez, **L'Express**, 24 décembre 2019

« Pour faire silence sur l'Histoire, la Turquie a tissé une vaste toile d'allégations qu'Akçam détricote. [...] Akçam a écrit un grand livre, exigeant, sur la vérité et l'Histoire.

François-Guillaume Lorrain, **Le Point**, 2 janvier 2020

Taner Akçam accordait un entretien à Gaïdz Minassian pour **Le Monde des livres**, 9 janvier 2020.

Lire aussi :

Génocide arménien : le déni dynamité (L'Express)

https://www.lexpress.fr/actualite/monde/proche-moyen-orient/genocide-armenien-le-deni-dynamite_2111659.html

Taner Akçam, auteur d'« Ordres de tuer. Arménie 1915 » : « Le déni du génocide des Arméniens est une politique d'Etat » (Le Monde)

https://www.lemonde.fr/livres/article/2020/01/08/taner-akcam-auteur-d-ordres-de-tuer-armenie-1915-le-deni-du-genocide-des-armeniens-est-une-politique-d-etat_6025206_3260.html

Arménie 1915 : les preuves écrites du génocide, enfin (Le Point)

https://www.lepoint.fr/editos-du-point/sebastien-le-fol/armenie-1915-les-preuves-ecrites-du-genocide-enfin-05-01-2020-2356174_1913.php

URL :

<https://www.cnrseditions.fr/catalogue/histoire/ordres-de-tuer-armenie-1915/>

<http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=101393>

Agenda – Parution : « Déconstruction » d'Erol Özkoray aux Éditions Thaddée

Agenda - Vient de paraître « Déconstruction » d'Erol Özkoray aux Éditions Thaddée - Collectif VAN - www.collectifvan.org - Vient de paraître « Déconstruction », le roman d'Erol Özkoray aux Éditions Thaddée qui lève le voile sur la Turquie, est disponible dès à présent en librairie. Comment comprendre la Turquie contemporaine au-delà des clichés flatteurs – fidèle alliée de l'OTAN, incarnation modèle d'un islam tolérant – que diffuse à outrance l'une des plus grandes destinations touristiques internationales ? Un immense défi, car comme l'explique le héros de ce roman en partie autobiographique, la Turquie moderne et laïque, fondée par Mustafa Kemal en 1923 sur les ruines de l'Empire ottoman, est bâtie sur toute une infrastructure de mensonges abyssaux : des origines raciales délirantes mystifiant une race turque autochtone

pure, à la négation d'une série de génocides, en particulier celui des Arméniens. Sans oublier leurs immenses biens spoliés, un butin qui a permis de financer en partie la guerre d'indépendance et de constituer de grandes fortunes qui ont perduré.

Publié le 24 octobre 2019

Éditions Thaddée

Déconstruction

Auteur :Erol Özkoray

ISBN :978 2919131747

Prix : 20,00€

Format : 15 x 21cm, 164 pages

Éditions Thaddée

Comment comprendre la Turquie contemporaine au-delà des clichés flatteurs – fidèle alliée de l'OTAN, incarnation modèle d'un islam tolérant – que diffuse à outrance l'une des plus grandes destinations touristiques internationales ? Un immense défi, car comme l'explique le héros de ce roman en partie autobiographique, la Turquie moderne et laïque, fondée par Mustafa Kemal en 1923 sur les ruines de l'Empire ottoman, est bâtie sur toute une infrastructure de mensonges abyssaux : des origines raciales délirantes mystifiant une race turque autochtone pure, à la négation d'une série de génocides, en particulier celui des Arméniens. Sans oublier leurs immenses biens spoliés, un butin qui a permis de financer en partie la guerre d'indépendance et de constituer de grandes fortunes qui ont perduré.

Dans cette découverte de la Turquie par sa « déconstruction », le lecteur aura pour guide Cem Aren, un jeune journaliste turc formé à l'école française. Il n'aura de cesse de démasquer ces mensonges d'Etat et de lutter pour faire triompher la vérité et la justice. Dans ses tribulations romanesques entre deux villes cardinales, Istanbul et Paris, il nous replonge dans les bouillonnantes années 1970 et 1980, et nous livre toute une série de révélations : la genèse du coup d'Etat de 1980, le nettoyage de toutes les mentions du génocide des Arméniens dans les archives ottomanes, l'affaire iranienne, les « passeports Mitterrand »...

Erol Özkoray, journaliste politique auprès des grands médias turcs et français, auteur de nombreux essais, lutte depuis 30 ans pour la défense des libertés en Turquie. Il est aussi l'un des tous premiers intellectuels turcs à avoir milité pour la reconnaissance du génocide des Arméniens. Élève du lycée francophone Galatasaray, il étudie ensuite à Sciences Po Paris. Harcelé par les tribunaux en Turquie, il réside à Paris et Stockholm.

Avec Déconstruction, il se lance dans un nouveau genre, le roman.

http://www.editionsthaddee.com/livres_41.html

<http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=101059>

Agenda - Parution/Ahmet Altan/Textes de prison : Je ne reverrai plus le monde

Agenda - Ahmet Altan/Textes de prison : Je ne reverrai plus le monde - Collectif VAN - www.collectifvan.org - Actes Sud publie pour cette rentrée littéraire le récit de prison du journaliste et écrivain turc Ahmet Altan "Je ne reverrai plus le monde". Ahmet Altan est romancier, essayiste et journaliste, il était aussi rédacteur en chef du quotidien Taraf jusqu'au 15 juillet 2016. À cette date, la Turquie s'enflamme, des milliers de personnes descendent dans la rue à Istanbul et à Ankara suite à une tentative de putsch. Le lendemain commence une vague d'arrestations parmi les fonctionnaires, les enseignants, l'armée et les journalistes. Ahmet Altan fait partie de ceux-là, il sera condamné à perpétuité, accusé d'avoir appelé au renversement du gouvernement de l'AKP. Ahmet Altan a 69 ans. Ces textes sont écrits du fond de sa geôle. Poignants, remarquablement maîtrisés, ces allers-retours entre réflexions, méditations et sensations expriment le quotidien du prisonnier mais ils disent aussi combien l'écriture est pour lui salvatrice. Tel un credo il s'en remet à son imagination, à la force des mots qui seule lui permet de survivre et de franchir les murs.

Actes Sud

Je ne reverrai plus le monde

Textes de prison

Ahmet ALTAN

Hors collection

Septembre 2019 / 10,0 x 19,0 / 224 pages

traduit du turc par : Julien LAPEYRE DE CABANES ISBN 978-2-330-12566-0

prix indicatif : 18, 50€

Genre : Mémoires, témoignages et autobiographies

Ahmet Altan est romancier, essayiste et journaliste, il était aussi rédacteur en chef du quotidien Taraf jusqu'au 15 juillet 2016. À cette date, la Turquie s'enflamme, des milliers de personnes descendent dans la rue à Istanbul et à Ankara suite à une tentative de putsch. Le lendemain commence une vague d'arrestations parmi les fonctionnaires, les enseignants, l'armée et les journalistes. Ahmet Altan fait partie de ceux-là, il sera condamné à perpétuité, accusé d'avoir appelé au renversement du gouvernement de l'AKP. Ahmet Altan a 69 ans.

Ces textes sont écrits du fond de sa geôle. Poignants, remarquablement maîtrisés, ces allers-retours entre réflexions, méditations et sensations expriment le quotidien du prisonnier mais ils disent aussi combien l'écriture est pour lui salvatrice. Tel un credo il s'en remet à son imagination, à la force des mots qui seule lui permet de survivre et de franchir les murs.

Un livre de résilience exemplaire.

"Je peux écrire n'importe où, le bruit et l'agitation ne m'ont jamais dérangé. D'ailleurs, une fois que je suis plongé dans l'écriture, tout ce qui m'entoure disparaît. Je romps le contact avec le monde extérieur et m'enferme dans une pièce invisible où personne ne peut entrer que moi.

J'oublie absolument tout en dehors du sujet qui m'occupe.

L'une des plus grandes libertés qui puissent être accordées à l'homme : oublier. Prison, cellule, murs, portes, verrous, questions, hommes – tout et tous s'effacent au seuil de cette frontière qu'il leur est strictement défendu de franchir." Ahmet Altan

[Juillet 2019] La Cour Suprême turque casse sa condamnation à perpétuité

Vendredi 5 juillet 2019, la Cour Suprême de Turquie a rendu un nouveau verdict et a annulé en appel les jugements des tribunaux inférieurs. La Cour Suprême a acquitté Mehmet Altan, le frère d'Ahmet, accusé aussi d'avoir participé au putsch, en estimant qu'il n'existait pas de preuves de sa culpabilité.

Elle a cassé les condamnations à perpétuité d'Ahmet Altan, Mehmet Altan et de Nazli Ilicak. Elle a conclu qu'Ahmet Altan et Nazli Ilicak n'avaient pas commis l'infraction de "violation de la Constitution", et n'a retenu contre eux que celle d'"aide à un groupe terroriste sans être membre".

Pour autant, la Cour a rejeté les demandes de remise en liberté d'Ahmet Altan et de Nazli Ilicak.

L'affaire est renvoyée devant la 26e Haute Cour Pénale d'Istanbul.

[Septembre 2018] Hommage à Ahmet Altan : rencontre avec Asli Erdogan

"À vous tous qui êtes rassemblés ici ce soir. Je vous remercie infiniment pour votre amitié.

Je ne sais pas si vous êtes conscients de la force extraordinaire que vous possédez, ainsi réunis, tous ensemble. Une force qui donne à l'homme que je suis, assis dans sa cellule de prison, à des milliers de kilomètres de chacun de vous, une confiance immense, une détermination totale. Celle de résister. Celle de croire à l'espoir. Votre amitié est mon bouclier. Aucune tyrannie ne saura le perforer. Votre amitié me protège.

Soyez certain que je connais la valeur d'un tel cadeau.

Paris me manque. Ses lumières, ses rues, ses sons, ses couleurs. Je ne suis pas certain de revoir Paris.

Alors, si ce soir, en sortant, vous passez près d'un bistro, buvez un verre, pour moi aussi.

Je vous embrasse avec tendresse." Ahmet Altan

La Gazette des Nouveaux Dissidents #25

L'association Les Nouveaux Dissidents organisait le 17 septembre 2019, en hommage à Ahmet Altan, une rencontre exceptionnelle avec Asli Erdogan (écrivaine et journaliste), Aysegul Sert (journaliste, reporter au New York Times), Timour Muhidine (directeur de la collection « Lettres turques » chez Actes Sud).

[Février 2018] Le romancier et journaliste turc, Ahmet Altan, a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité

Accusé d'avoir participé au putsch manqué du 15 juillet 2016 alors qu'il ne fait que dénoncer, depuis plusieurs décennies, toutes les atteintes du pouvoir à la démocratie, Ahmet Altan était incarcéré depuis septembre 2016 à la prison de Silivri (à 70 kms d'Istanbul). Vendredi 16 février 2018, il a été reconnu coupable ainsi que cinq autres personnes dont son frère, le journaliste Mehmet Altan, d'avoir tenté de « renverser l'ordre prévu par la Constitution de la République de Turquie ou de le remplacer par un autre ordre ou d'avoir entravé son fonctionnement pratique au moyen de la force et de la violence ».

Il a été condamné à la réclusion à perpétuité le vendredi 16 février 2018, par le 26e tribunal pénal d'Istanbul.

[Juin 2019] 1000e jour de prison

"Après le coup d'état manqué de juillet 2016, nous sommes les deux premiers écrivains à avoir été arrêtés sur des chefs d'accusation kafkaïens. La prison à vie a été requise contre nous et nous avons cru d'abord que c'était une blague. Nous avons cru qu'ils nous libéreraient après avoir eu la satisfaction de nous avoir maltraités. Ils m'ont relâchée, mais lui, ils l'ont condamné à perpétuité. Sans preuve, sans faits avérés, c'est purement atroce !

J'appelle tous les écrivains, les éditeurs, les journalistes à être solidaires d'Ahmet Altan et de tous les écrivains, journalistes, jetés en prison ou persécutés." Asli Erdoğan, écrivaine et journaliste turque, arrêtée et emprisonnée pendant cinq mois en 2016.

Ahmet Altan, né en 1950, est un des journalistes les plus renommés de Turquie, son œuvre de romancier a par ailleurs connu un grand succès, traduite en de nombreuses langues (anglais, allemand, italien, grec...). Deux de ses romans sont parus en français, chez Actes Sud : Comme une blessure de sabre (2000) et L'Amour au temps des révoltes (2008).

Son père, le journaliste Çetin Altan, fait partie des 17 députés socialistes qui entrent au Parlement turc en 1967. Pour ses articles, il sera condamné à près de 2 000 ans de prison. En 1974, dans le contexte de « L'Opération de maintien de la paix » (invasion de la partie nord de Chypre par les forces militaires turques), Ahmet Altan s'engage dans le journalisme : très vite, il commence à être connu pour ses articles en faveur de la démocratie. Il publie en 1982 son premier roman (vendu à 20 000 exemplaires) puis devient, en 1985, le rédacteur en chef du journal Günes. Il publie son deuxième roman qui est condamné pour atteinte aux bonnes mœurs et fait l'objet d'un autodafé.

1990 : Devenu journaliste à la télévision, il condamne la guerre et les deux camps, en dénonçant les crimes du PKK Günes et de l'armée turque.

1995 : Il devient rédacteur en chef du journal Milliyet (l'un des plus importants du pays). Sous la pression de l'état-major, le journal le licencie. À la suite d'un article satirique, il est condamné à 20 mois de prison avec sursis. Il est accusé de soutenir la création d'un Kurdistan indépendant.

1996 : Son quatrième roman est un vrai phénomène de librairie, il y aborde les assassinats sans suite judiciaire.

1999 : Avec Orhan Pamuk et Yachar Kemal, il rédige une déclaration pour les droits de l'homme (et des droits culturels des Kurdes) et de la démocratie en Turquie, elle sera signée par Elie Wiesel, Günter Grass, Umberto Eco...

2007 : Il crée le journal d'opposition Taraf, dont il est rédacteur en chef jusqu'à sa démission en 2012.

2008 : Il publie un article, « Oh, Mon Frère » dédié aux victimes du Génocide arménien et se voit inculpé d'insulte à la Nation turque.

2011 : Il reçoit le prix Hrant Dink de la Paix (Hrant Dink est un journaliste arménien assassiné en 2007).

2016 : Il est arrêté en septembre, accusé d'avoir participé au putsch manqué du 15 juillet.

2018 : Il est condamné à la perpétuité aggravée le 16 février par le 26e tribunal pénal d'Istanbul.

2019 : Sa condamnation est confirmée en appel par la Cour Constitutionnelle le 3 mai. Le 5 juillet, la Cour Suprême casse sa condamnation à perpétuité mais rejette sa demande de remise en liberté.

Esprit critique et très en prise avec la société turque, il a été arrêté le 10 septembre 2016 ainsi que son frère Mehmet Altan, également journaliste, accusés d'avoir participé au putsch manqué du 15 juillet 2016. Douze jours plus tard, il est mis en liberté provisoire, mais vingt-quatre heures plus tard, il est de nouveau incarcéré, inculpé « d'appartenance à une organisation terroriste » et de « tentative de renversement de la République de Turquie ».

Ahmet ALTAN

<https://www.actes-sud.fr/catalogue/litterature/je-ne-reverrai-plus-le-monde>

<http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=100885>

DOSSIERS PERMANENTS

Observatoire du Négationnisme du Collectif VAN

Récapitulatif des principaux faits et articles négationnistes relevés depuis 2006.

SOMMAIRE : <http://www.collectifvan.org/article.php?id=21105>

Ephémérides

La rubrique "Ephéméride" du Collectif VAN a été lancée le 6 décembre 2010. Elle recense la liste d'événements survenus à une date donnée, à différentes époques de l'Histoire, sur les thématiques que l'association suit au quotidien. L'éphéméride du Collectif VAN repose sur des

informations en ligne sur de nombreux sites (les sources sont spécifiées sous chaque entrée).

[Les éphémérides du Collectif VAN \(1ère partie\)](#)

[Les éphémérides du Collectif VAN \(2ème partie\)](#)

SITES INTERESSANTS

Visitez notre page de liens : <http://www.collectifvan.org/liens.php?r=7>

QUELQUES INFORMATIONS SUR LE SITE DU COLLECTIF VAN

Rubrique Info Collectif VAN

Retrouvez toutes les traductions de la presse anglophone ou turcophone dans notre rubrique Info Collectif VAN

<http://www.collectifvan.org/rubrique.php?r=0&page=1>

Le Collectif VAN met en ligne régulièrement des traductions de la presse anglophone et turcophone. Oeuvres de militants, de sympathisants du Collectif VAN et de prestataires, ou émanant de sites externes (tel celui de la FEAJD), ces traductions visent à mettre à la disposition du plus grand nombre, les informations essentielles à la bonne compréhension de l'actualité.

Vous retrouverez également dans la **Rubrique Info Collectif VAN** :

<http://www.collectifvan.org/rubrique.php?r=0&page=1>

- nos informations ou communiqués de presse, ainsi que ceux de certaines organisations externes.

- le sommaire bi-quotidien de notre Revue de Presse du jour.

- la Revue de la presse turque en français (ni traduite ni commentée de notre part).

- la Revue de la presse arménienne préparée par l'Ambassade de France en Arménie.

Rappel :

Vous avez en haut de page, un module Recherche pour retrouver un article. Attention, le champ de saisie ne doit comporter qu'un seul mot. Essayer de cibler en choisissant plutôt des noms propres, pour éviter un trop grand nombre d'occurrences.

Appel aux dons :

Aidez-nous à poursuivre notre mission d'information et de vigilance !

Envoyez vos dons :

Par chèque bancaire à l'ordre du "Collectif VAN"

A adresser à : Collectif VAN - BP 20083 - 92133 Issy-les-Moulineaux - France

Votre avantage fiscal :

Si vous êtes imposable, 66% du montant de votre don sont déductibles de vos impôts sur le revenu (de l'année suivante), dans la limite de 20% de vos revenus imposables. Un don de 100€ ne vous coûtera en réalité que 34 €.

<http://www.collectifvan.org/rubrique.php?r=0&page=1>

Utilisez au mieux le site du Collectif VAN

Info Collectif VAN - www.collectifvan.org - Le site du Collectif VAN met à jour quotidiennement des dizaines d'articles. Sachez naviguer dans les rubriques !

Rubrique News

Depuis le 20 octobre 2015, la page [News](#) du site www.collectifvan.org a cessé d'être alimentée mais elle constitue une source d'archives pour les informations quotidiennes qui y ont été postées depuis le lancement du site en mars 2006. La revue de presse - collectée 5 jours par semaine par la webmaster du **Collectif VAN** à partir des médias en ligne francophones - est donc à suivre uniquement dans la [Veille-Média](#) du Collectif VAN et sur les réseaux sociaux de notre association très active sur [Facebook](#) et [Twitter](#).

Info Collectif VAN

Toutes les traductions, résumés, informations propres au Collectif VAN sont en ligne à l'accueil dans la Rubrique Info Collectif VAN

<http://www.collectifvan.org/rubrique.php?r=0&page=1>

Tout sur VAN

Mieux connaître le Collectif VAN : rendez vous à la rubrique Tout sur VAN.

<http://collectifvan.org/rubrique.php?r=1&page=1>

Tout sur VAN : vous y trouverez également les courriers des lecteurs

Les courriers des sympathisants du Collectif VAN nous font chaud au cœur et nous confortent dans la certitude que notre approche du combat que nous menons, est juste. Et comme ça fait toujours du bien de relire de temps en temps leurs encouragements et dans la mesure du possible, nous mettons en ligne les mails reçus, du plus récent au plus ancien (en ne gardant que les initiales des sympathisants) :

<http://www.collectifvan.org/article.php?r=1&id=6137>

<http://www.collectifvan.org/article.php?r=1&id=2203>

<http://www.collectifvan.org/article.php?r=1&id=538>

Salle de Presse

Tous les articles de la presse française rendant compte des actions réalisées par le Collectif VAN sont en ligne dans la rubrique Salle de presse.

<http://collectifvan.org/rubrique.php?r=2&page=1>

Communiqués

Les Communiqués du Collectif VAN se trouvent dans la rubrique Communiqués.

<http://collectifvan.org/rubrique.php?page=1&r=9>

Actions VAN

Tous les articles présentant les actions organisées et réalisées par le Collectif VAN sont mis en ligne dans la rubrique Actions VAN.

<http://collectifvan.org/rubrique.php?r=3&page=1>

Agenda

Les annonces parlant des événements culturels à venir (réunions publiques, manifestations, conférences, concerts, projections de films, expositions, parution d'ouvrages, etc.), sont mises en ligne dans la rubrique Agenda.

<http://collectifvan.org/rubrique.php?r=5&page=1>

Photothèque

De nombreux photos-reportages sont disponibles en ligne dans la rubrique Photothèque

http://collectifvan.org/rubrique_photo.php?r=6

Veille-Media

Toutes les Veilles-Media à télécharger sur :

http://www.collectifvan.org/rubrique_veille.php?r=9&page=1

MEDIAS

Quelques émissions TV & radios

où les citoyens peuvent intervenir

Soyez un citoyen actif et participez aux débats dans les médias.

Quelques coordonnées :

TF1 - 1, quai du point-du-jour 92656 Boulogne cedex

Tel : 01 41 41 12 34 / 0803 809 810 — Fax : 01 41 41 28 40

Internet : www.tf1.fr

France 2 - 7, esplanade Henri-de-France 75907 Paris cedex 15

Tel : 0825 033 333 Fax : 01 56 22 98 74

Internet : www.france2.fr

Email : mediateurinfo@france2.fr

France 3 - 7, esplanade Henri-de-France 75907 Paris cedex 15

Tel : 0825 033 333 Fax : 01 56 22 75 02

Internet : www.france3.fr

Email : com@france3.fr

mediateurinfo@france3.fr

Canal + - 85-89 quai André Citroën 75711 Paris cedex 15

Tel : 01 44 25 10 00 Fax : 01 44 25 12 34

Internet : www.cplus.fr

France 5 - 8, rue Marceau 92785 Issy-les-Moulineaux cedex 9

Tel : 01 55 00 74 74 — Fax : 01 55 00 77 00

Internet : <http://www.france5.fr/>

Email : <http://www.france5.fr/contact/>

Ecrivez à Alain Le Garrec, médiateur des programmes sur :

<http://www.france5.fr/contact/W00069/2/71909.cfm>

Arte - 2a rue de la Fonderie 67080 Strasbourg cedex

Tel : 03 88 14 22 55 — Fax : 03 88 14 22 00

Internet : www.arte-tv.com

Email : communication@arte-tv.com

M6 - 89, av. Charles de Gaulle 92575 Neuilly/Seine cedex

Tel : 0825 06 66 66 - Fax : 01 41 92 66 10

Internet : www.m6.fr

CNEWS - 6 allée de la Deuxième DB 75015 Paris

Tel : 01 53 91 50 00— Fax : 01 53 91 50 01

Internet : www.itelevision.fr

LCI - 54 av. de la Voie Lactée 92656 Boulogne cedex

Tel : 01 41 41 23 45— Fax : 01 41 41 38 50

Internet : www.lci.fr

Quelques émissions Radio :

France Inter www.radiofrance.fr

Le téléphone sonne

En semaine de 19h20 à 20h00

Si vous voulez poser une question, témoigner et/ou intervenir à l'antenne...

- le téléphone 01.45.24.70.00 dès 17h
- Internet, en utilisant le formulaire de la page "Pour intervenir".
- le SMS+ pour réagir pendant l'émission, de 19h20 à 20h : sur votre téléphone mobile, saisir le code " TEL " suivi d'un espace, votre question puis valider et envoyer au 6 20 30. (0.35€ par message plus le prix du sms)

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi à 19h20, nous vous invitons à réagir sur un thème de l'actualité, à poser vos questions aux invités du téléphone sonne. Vous pouvez également, après la diffusion, réécouter l'émission dans son intégralité.

RMCwww.rmcfinfo.fr

BOURDIN & Co Le 1er show radio d'info

Du lundi au vendredi de 6h à 10h.

Découvrez une nouvelle façon de traiter l'info du matin avec "Bourdin &Co" !
Finis les journaux austères et redondants. Voilà enfin un espace de liberté où auditeurs, politiques et journalistes sont logés à la même enseigne.
Jean-Jacques Bourdin agite, provoque, polémique, et vos réactions ne se font jamais attendre! Un ton débridé et sincère pour des échanges parfois musclés mais toujours respectueux. Pour intervenir : Appelez le 3216 (0,34€/min).

=====

L'association des auditeurs de France Culture

L'association des Auditeurs de France Culture (aafc), créée en 1984, rassemble les personnes qui veulent manifester leur intérêt pour cette chaîne de radio dont les émissions sont écoutées et appréciées au delà de nos frontières.

L'objet de l'association est de regrouper les auditeurs de France Culture pour favoriser des rencontres et coordonner les actions visant à :

- l'évolution de la chaîne dans le maintien de sa qualité ;
- la préservation de son identité et de sa spécificité ;
- l'amélioration de sa technique et de son confort d'écoute ;
- son ouverture aux différents aspects de la culture ;
- son rayonnement et développement de son influence ;
- sa pérennité.

L'Association se déclare attachée au caractère de service public de France Culture et ne saurait en aucun cas se substituer à lui. Elle se veut pluraliste et indépendante de tout engagement politique, confessionnel, syndical et philosophique.

Association des auditeurs de France Culture

83 boulevard Beaumarchais

75003 Paris

Téléphone : 01 42 09 03 67

Courriel : aafc@free.fr

=====

Collectif VAN

[Vigilance Arménienne contre le Négationnisme]

BP 20083, 92133 Issy-les-Moulineaux - France

Boîte vocale : +33 1 77 62 70 77 - Email: contact@collectifvan.org

<http://www.collectifvan.org>

Les Infos Collectif VAN sur :

<http://www.collectifvan.org/rubrique.php?page=1&r=0>